

COMMUNE DE FOREST
Collège des Bourgmestre et des
Echevins
Rue du Curé, 2
B – 1190 BRUXELLES

Vos réf. : PU25249 (corr. Mme M. Fryns)

Nos réf. : GM/KD/FRT-2.130/s.574

Annexe : 1 dossier

Bruxelles, le

Messieurs,

Objet : FOREST. Rue des Abbesses, 1.

Modification des baies en façades arrière, réalisation de 2 balcons au dernier étage, aménagement d'un logement dans les combles (régularisation) et réalisation de terrasses en façade arrière.

Demande de permis d'urbanisme. Avis de la CRMS

En réponse à votre lettre du 15 juillet 2015, sous référence, reçue le 17 juillet, nous vous informons que votre demande a été portée à l'ordre du jour de la séance du 19 août 2015.

La demande concerne une imposante habitation comprise dans la zone de protection de l'Abbaye de Forest.

Elle vise à régulariser la modification de baies en façade arrière (+ garde-corps), la réalisation de deux balcons au dernier étage et l'aménagement d'un logement dans les combles.

D'autres travaux sont encore prévus, à savoir la réalisation de terrasses à chaque étage en façade arrière.

La CRMS n'émet pas de remarque particulière sur la modification des baies arrière, ni sur les deux balcons au dernier étage et sur les terrasses en façade arrière. Ces interventions ne sont en effet visibles ni depuis l'espace public ni depuis le site de l'Abbaye.

Par contre, la Commission n'est pas favorable à l'ajout de plusieurs velux dans la partie supérieure de la toiture (avant et latérale) destinés à éclairer le logement aménagé dans les combles. Ces velux étant particulièrement visibles depuis l'espace public, ils ne contribuent pas à la mise en valeur de l'Abbaye ni à celle de l'édifice en question.

S'il y a lieu, la DMS formulera, en Commission de Concertation, des remarques et recommandations complémentaires sur le projet.

Veillez agréer, Messieurs, l'expression de nos sentiments très distingués.

G. MEYFROOTS
Secrétaire-adjointe

J. VAN DESSEL
Vice-Président

c.c. : - S.P.R.B. – D.M.S. : Mme Fr. Cordier ;
- S.P.R.B. – D.U. : Mme V. Henry.